

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **43 (1979)**

Heft 171-172

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

VIE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

XVI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET PHILOGIE ROMANES

Majorque, 7-12 avril 1980.

La deuxième circulaire, d'octobre 1979, est parvenue aux sociétaires en novembre. Elle donne la liste des communications et la liste des congressistes inscrits à la date d'octobre 1979.

Nous rappelons ci-dessous le texte extrait de la première circulaire, envoyée en janvier 1979. Elle annonce que le Congrès aura lieu pendant la semaine après Pâques, du 7 au 12 avril 1980, dans les locaux du Palais des Congrès de Palma de Majorque.

THÈMES DU CONGRÈS.

Le Comité d'Organisation prévoit le classement des communications en quatre grandes sections, divisées en sous-sections :

- I. Linguistique diachronique et dialectologie.
- II. Linguistique synchronique et théorie de la communication.
- III. Histoire externe des langues romanes et sociolinguistique.
- IV. Poétique et critique textuelle.

Le Comité d'Organisation s'efforcera de rendre possibles des rencontres ou des débats proposés par des groupes de congressistes qui voudront bien les organiser. Les intéressés sont priés de communiquer de telles initiatives au Secrétariat du Congrès le plus tôt possible.

Communications.

Les communications ne pourront en aucun cas dépasser la durée de 20 minutes chacune. Elles seront suivies d'une discussion de 10 minutes.

Séances plénières.

Le Comité d'Organisation se propose d'inscrire au programme quatre séances plénières (une pour chacune des grandes sections du Congrès) sur des problèmes importants de linguistique et de philologie romanes. Le sujet de ces exposés et les noms des rapporteurs qui, sur l'invitation du Comité d'Organisation, voudront bien s'en charger, sont annoncés dans la deuxième circulaire.

Tables rondes.

On prévoit des tables rondes sur des sujets larges, avec la participation de plusieurs rapporteurs, et suivies de débats. Le Comité d'Organisation propose les suivantes :

1. Présent et avenir de la langue catalane.
2. Théories linguistiques et Linguistique romane.
3. Histoire de la littérature et critique littéraire.

Présentation de travaux en cours.

Le Comité d'Organisation se propose d'inscrire au programme une ou deux séances de présentation de travaux en cours ou en projet.

LANGUES OFFICIELLES DU CONGRÈS.

Toutes les langues romanes sont admises comme langues officielles du Congrès.

INSCRIPTION.

Les droits d'inscription s'élèvent :

- pour les participants, à 4.000 ptas.
- pour les personnes qui les accompagnent, à 2.500 ptas.
- pour les étudiants, à 1.000 ptas.

Le montant de la cotisation peut être versé par virement bancaire au compte du « XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes », n° 4254/02, à la Banca Catalana, Oficina Principal, Palma de Mallorca (Telex 68735 BCAT E).

TROISIÈME CIRCULAIRE.

La troisième et dernière circulaire sera diffusée en février 1980. Elle ne sera envoyée qu'aux congressistes inscrits.

CORRESPONDANCE.

Toute correspondance doit être adressée au :

Secrétariat du XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes

Estudi General Lullia

Carrer Sant Roc, 4

Palma de Mallorca (Espagne).

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 des Statuts (cf. *RLiR* 35, 1971, p. 439 sqq.) la prochaine Assemblée générale de la Société de Linguistique romane se tiendra à l'occasion du XVI^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, à Palma de Mallorca, le vendredi 11 avril 1980, à 18 h.

Tous les sociétaires (membres-personnes-physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (1979) et de l'exercice courant (1980) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour sera le suivant :

- 1^o Rapport moral et financier.
- 2^o Budget de l'année 1980 et prévisions budgétaires des deux années suivantes.
- 3^o Élections (cf. Statuts, art. 7) :
 - a) du président pour les trois années à venir ;
 - b) du secrétaire-administrateur dont le mandat de six ans arrive à expiration¹ ;
 - c) du secrétaire-trésorier dont le mandat de six ans arrive également à expiration ;
 - d) de huit conseillers, en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale de Naples, en 1974 (MM. Lindley Cintra, Ferreira da Cunha, Pfister, Roncaglia, Sala, Varvaro et Wandruszka, cf. *RLiR* 39, 1975, p. 252) et qui ne sont pas immédiatement rééligibles ;
 - e) de tout autre membre du Bureau ou du Conseil dont le poste deviendrait vacant.
- 4^o Siège du XVII^e Congrès.
- 5^o Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au président par écrit jusqu'au 15 mars 1980.

Les sociétaires qui seront empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos Statuts. Tous ceux qui sont en règle de leur cotisation recevront par conséquent en temps utile un bulletin de vote avec toutes les indications nécessaires.

Le Président : Manuel ALVAR.

1. G. TUAILLON n'est pas candidat au renouvellement de son mandat.